



## Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

**Mandat** Pasquier Nicolas / Zadory Michel / Gamba Marc-Antoine /  
Berset Solange / Kubski Grégoire / Schoenenweid André /  
Piller Benoît / Johner-Etter Ueli / Rey Benoît / Bonny David

**2019-GC-219**

### Demande d'audit externe du SICHH

#### I. Résumé du mandat

Par mandat déposé et développé le 20 décembre 2019, les dix députés et députée signataires demandent au Conseil d'Etat d'organiser un audit externe du SICHH afin d'analyser une série d'aspects concernant sa structure juridique, son fonctionnement, ses collaborations avec l'Université de Fribourg et d'autres acteurs du monde académique et industriel, ainsi que son rattachement au sein de l'Etat. Les signataires considèrent qu'il existe d'importants potentiels d'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement du SICHH.

#### II. Réponse du Conseil d'Etat

Le 24 septembre 2019, le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil le message accompagnant le projet de décret relatif au financement de la société anonyme *Swiss Integrative Center for Human Health* (SICHH SA) en tant que centre de compétences technologiques. Le financement demandé portait sur un montant total de 10 millions de francs dont 2.5 millions de francs devaient être libérés en 2020. Le montant restant de 7.5 millions de francs constituait la contribution cantonale au financement du centre de compétences technologiques pour les années 2021 à 2024. La mise à disposition de ce montant était conditionnée par l'obtention par le SICHH des subventions fédérales idoines ainsi que des financements d'entreprises et d'autres tiers. En sa séance du 20 décembre 2019, le Grand Conseil a approuvé la contribution de 2.5 millions de francs pour l'année 2020, mais a souhaité connaître la décision de la Confédération avant de donner son accord pour la part cantonale du financement du centre de compétences technologiques.

Les débats animés en commission et au plénum du Grand Conseil ont démontré que, malgré les informations et les explications données par le Directeur ICS et les personnes l'ayant accompagné en commission ainsi que les visites organisées par le SICHH, des réserves et des questionnements importants persistaient. Le Conseil d'Etat en a pris note et il comprend aussi que l'échec du modèle initial visant l'autofinancement des activités du SICHH soit source d'incompréhension.

Le Conseil d'Etat regrette cet état de choses. Il insiste toutefois sur le fait que le SICHH a fait, tout au long de son développement, l'objet d'un suivi attentif. Le Conseil d'Etat a également consulté des experts sur la nouvelle orientation du SICHH et sa candidature en tant que centre de compétences technologiques avant de soumettre au Grand Conseil le message du 24 septembre 2019. Ils sont tous parvenus à la même conclusion que le SICHH représentait un atout pour le développement économique et scientifique du canton. Le Conseil d'Etat est ainsi d'avis que, en se focalisant sur le diagnostic et en valorisant les investissements déjà consentis et le savoir acquis, le SICHH a trouvé un positionnement prometteur. En conséquence, le Conseil d'Etat continue à

soutenir fermement la candidature du SICHH auprès de la Confédération pour devenir un centre de compétences technologiques d'importance nationale.

Dans cette situation et confiant en l'issue favorable de cette candidature, le Conseil d'Etat souhaite fournir au Grand Conseil toutes les informations utiles à une prochaine décision portant sur le financement cantonal du centre de compétences technologiques. Le Conseil d'administration du SICHH souscrit également à l'idée d'un audit et souhaite utiliser cette opportunité de manière optimale pour le développement futur de la société. Il s'engage à collaborer pleinement avec les personnes qui le conduiront.

En conclusion, le Conseil d'Etat vous propose d'accepter ce mandat.

*28 janvier 2020*